

REGLEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURES

n° 8 – Octobre 2023

PARCOURS DIPLÔMANTS

I. LE FONDS DE DOTATION JEUNES ET SES AMBITIONS

Intimement lié à son territoire et à son avenir, le Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées (ou CA NMP) agit et investit au quotidien pour le développement économique, social, culturel et humain afin que les femmes et les hommes qui y vivent, trouvent à s'y épanouir et à y écrire leur avenir dans un environnement favorablement orienté au plan économique, social et humain.

La création du FOND' ACTIONS JEUNES du CA NMP (ou Fond' Actions Jeunes ou le Fonds) s'inscrit dans la forte volonté de son fondateur, le Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, d'aller plus loin en complétant encore ses actions de soutien en la forme de mécénat et plus particulièrement d'un fonds de dotation.

A. Le Fonds de dotation du Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées

Le Fond' Actions Jeunes est régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, par le décret n° 2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation, ainsi que par les statuts publiés au Journal Officiel du 20 Juillet 2019, tels que déposés auprès de la Préfecture du Tarn (81). Il est constitué pour une durée indéterminée.

Administré par un Conseil d'Administration composé de 6 membres, son fonctionnement est assuré par un Délégué Général. Son siège social est fixé au 219 avenue François Verdier à 81 000 ALBI cedex 01.

Le Fonds a pour objet d'engager toute action d'intérêt général et à but non lucratif, permettant de soutenir, développer et encourager tous projets et initiatives :

- ✓ sur les territoires des départements de l'Aveyron, du Lot, du Tarn et du Tarn et Garonne ;
- ✓ contribuant activement à la création d'un environnement durablement favorable au développement éducatif ou humain, notamment par le soutien à tous projets ou initiatives contribuant, à l'amélioration des conditions de vie, au développement de la formation et des compétences, à l'adaptation aux besoins futurs ou orientés vers des secteurs d'avenir, à la création ou l'émergence d'un écosystème attractif et porteur ;
- ✓ au bénéfice de l'épanouissement des femmes et des hommes qui y vivent ou souhaitent y vivre ; notamment les jeunes de moins de 30 ans ;
- ✓ éventuellement en coopération avec des organismes ou institutions privées, associatives ou publiques.

Pour accomplir son objet d'intérêt général et à but non lucratif, le Fonds mettra en œuvre tous les moyens d'actions qu'il jugera appropriés, lesquels pourront notamment se concrétiser sous forme d'actions de sensibilisation, de coopérations, d'animations diverses et d'attribution de fonds, de soutiens directs ou de prix.

B. Les ambitions du Fonds via ses Appels à Candidatures

L'ambition du Fond'Actions Jeunes est de constituer à terme un écosystème attractif et fédérateur autour de 3 axes d'actions :

- ✓ Le développement des compétences des jeunes de ses quatre départements d'intervention (12, 46, 81 et 82) par la formation et le développement de leurs compétences, comme base essentielle à tout avenir sur le territoire ;
- ✓ L'identification de jeunes porteurs de projets de vie à accompagner sur le territoire ou en faveur de celui-ci et ce, conformément à l'objet social du Fonds ;
- ✓ La volonté de contribuer à l'émergence d'un écosystème porteur, avec des acteurs du territoire qui partagent la même ambition d'utilité pour faire vivre et promouvoir les actions mises en place.

L'écosystème ainsi constitué autour des bénéficiaires et de leur environnement proche, est ainsi de nature à faire vivre la signature "Notre territoire, votre avenir".

Pour engager son action, le Fond'Actions Jeunes a décidé de prioriser la formation des jeunes qui en ont le plus besoin, pour leur permettre d'acquérir les fondamentaux de métiers identifiés en tensions sur ses 4 départements d'intervention (12, 46, 81 et 82).

Afin d'assurer une totale impartialité et transparence dans ses actions faisant appel au public, ou à un ensemble de personnes morales de droit privé ou public, le Fond'Actions Jeunes entend privilégier le modèle des Appels à Candidatures développés sur la base d'un règlement détaillé en définissant précisément les objectifs, moyens et modalités engagés, afin de répondre aux objectifs du Fonds.

II. LES MODALITES DE L'APPEL À CANDIDATURES N°8 D'OCTOBRE 2023 POUR LES PARCOURS DIPLÔMANTS

Le Fond'Actions Jeunes a décidé de lancer cet Appel à Candidatures, sous la forme d'un APPEL À CANDIDATURES direct auprès de tous les jeunes de 18 à 30 ans résidant sur les 4 départements d'intervention (12, 46, 81 et 82) du Fonds et ce, conformément aux dispositions du présent règlement. Il vise à offrir aux candidats ainsi sélectionnés une formation diplômante leur procurant les moyens d'accomplir leur projet d'avenir personnel en les accompagnant vers l'emploi et tout particulièrement vers les métiers identifiés comme les plus en tension sur ce territoire.

Dans cet objectif, le Fonds offre des places de formation à celles et ceux qui en ont le plus besoin, avec le concours d'OpenClassrooms, une des plus importantes plateformes d'éducation en ligne d'Europe et dont la mission est de rendre l'éducation accessible à tous.

Le coût des formations est intégralement pris en charge par le Fond'Actions Jeunes dès lors qu'elles entrent dans le cadre du présent appel à candidatures décidé par le Conseil d'Administration du Fonds et que les candidats répondent aux conditions fixées par lui.

L'appel à candidatures est présenté au public et opéré à partir des canaux ouverts :

- Directement auprès du Fond'Actions Jeunes, via l'adresse <https://fondactions-canmp.com>. Le bouton « Je Candidate » figurant à divers emplacements du site, permettra aux candidats de déposer leur dossier via le formulaire en ligne ;
- Indirectement, via OpenClassrooms et ses formulaires/process en ligne, accessibles :
 - soit depuis le site à l'adresse <https://openclassrooms.com/fr/> en cliquant sur le bouton « Démarrer mon inscription » figurant à divers emplacements du site ;
 - soit via les outils et/ou process de Pôle Emploi / Missions Locales, ouverts aux candidats inscrits à Pôle Emploi / Missions Locales et souhaitant s'inscrire en liste d'attente à des formations ainsi présentées au catalogue de formations OpenClassrooms ;

l'ensemble de ces différents canaux conduisant au traitement des candidatures selon les mêmes termes tels qu'indiqués au point 2.A et 2.B suivants.

A. Le dispositif proposé

Le Fond'Actions Jeunes a décidé d'ouvrir un nouvel Appel à Candidatures permettant d'enregistrer la candidature des jeunes du territoire souhaitant bénéficier d'une formation 100% offerte à choisir sur l'ensemble de l'offre de formation OpenClassrooms inscrite au jour de la candidature dans le catalogue de formations tel que figurant sur le site OpenClassrooms <https://openclassrooms.com/fr/paths>.

Ainsi, il offre aux jeunes qui en ont le plus besoin les moyens d'accéder à :

- ✓ Une trentaine de diplômes accrédités par l'état et enregistrés au RNCP (niveau Bac+2 à Bac +5) ou à minima certifiants,
- ✓ Un accompagnement individuel et privilégié par un mentor (hors offre Spark),
- ✓ Des projets concrets et professionnalisant à réaliser,
- ✓ Un parcours en ligne 100% flexible, sans déplacement nécessaire,
- ✓ Un accompagnement vers l'emploi dès l'obtention du diplôme,
- ✓ Une prise en charge intégrale des coûts par le Fond'Actions Jeunes pour les candidats sélectionnés.

Deux formats de formation sont proposés dans le dispositif, au choix des candidats, pour mieux s'adapter à leurs besoins, leur permettre de concrétiser leur projet personnel et de trouver rapidement un emploi :

- L'offre PIVOT :

- L'offre PIVOT est disponible parmi les parcours de formation identifiés dans la grille ci-dessous. L'offre PIVOT comprend :
 - Un accompagnement individuel de l'Utilisateur par un mentor à travers des sessions en ligne hebdomadaire d'une durée d'une heure environ, selon un planning personnalisé. Selon le parcours de formation, à l'issue de celui-ci et sous réserve de la décision du jury, obtention par l'Utilisateur d'un diplôme de niveau reconnu par l'État relatif au Parcours choisi ;
 - La réalisation des Projets et exercices pratiques ;
 - Le suivi de l'avancement de l'Utilisateur ;
 - Un accès au tableau de bord permettant le suivi de la progression des Utilisateurs bénéficiaires ;
 - Un accès aux Services SPARK ;
 - Un accès au réseau social des Utilisateurs et des mentors ;
- La mise à disposition du Service PIVOT intervient en deux étapes :
 - Réservation du Parcours - L'accès au parcours de formation sélectionné, y compris le service d'accompagnement individuel par mentor, est réservé à la date de signature du Contrat ;
 - Déroulé du parcours de formation – La mise à disposition des parcours de formation au profit des Utilisateurs bénéficiaires dont la liste sera communiquée par le Fond'Actions Jeunes à OpenClassrooms, intervient, au plus tard, dans les deux (2) semaines suivant la transmission de la liste définitive des Utilisateurs bénéficiaires sélectionnés par le Fond'Actions Jeunes.

- **L'offre SPARK** : accès à tout le catalogue de cours de la Plateforme pour une durée égale à celle d'une Offre PIVOT.

Au terme de ces formations, les étudiants diplômés bénéficieront d'un accompagnement et d'un coaching pendant une durée de six semaines, afin de favoriser leur employabilité et l'obtention d'un emploi dans les meilleurs délais. Chaque candidat pourra déposer sa candidature aux différentes formations (reprises en Annexe) et formats proposés, mais ne pourra être sélectionné que pour un seul des deux formats proposés.

Par principe et sauf décision contraire très exceptionnelle du Conseil d'Administration du Fonds, les candidatures multiples à différents Appels à Candidatures lancés par le Fond'Actions Jeunes ne seront pas acceptées par le Fonds.

B. Les critères d'éligibilité et de sélection

Les candidatures seront appréciées selon les critères suivants :

1. Le candidat doit résider à titre principal sur l'un des 4 départements de l'Aveyron (12), du Lot (46), du Tarn (81) ou du Tarn-et-Garonne (82) et être autorisé à travailler en France ;
 2. Le candidat (ou son foyer fiscal de rattachement) doit disposer de revenus ne dépassant pas les critères sociaux (ressources et charges familiales) des bourses de l'enseignement supérieur. Le candidat peut vérifier son éligibilité à ce critère via le simulateur de bourse du CROUS, seul site de référence reconnu par le Fonds et directement accessible à l'adresse <https://simulateur.lescrous.fr> ou via l'accès intégré sur le site de candidatures du Fond'Actions Jeunes. Pour effectuer la simulation, le candidat aura besoin des 4 informations suivantes :
 - Revenus du déclarant auquel il est fiscalement rattaché au titre de l'année 2022 tels que figurant sur l'avis fiscal de l'année 2023 du déclarant (cf. ligne « revenu brut global » de l'avis d'imposition ou de non-imposition) ;
 - Nombre d'enfants à charge fiscalement du déclarant de rattachement du candidat ; à savoir :
 - nombre de frères et sœurs du candidat ;
 - nombre d'autres frères et sœurs étudiant dans l'enseignement supérieur ;
 - Éloignement du lieu d'études : la formation étant 100% en ligne, elle est par équité, considérée pour tous les candidats, être opérée depuis le lieu de résidence principal de ces derniers : la distance qu'il convient de retenir par défaut et à renseigner sur le simulateur est celle de 0 à 30 kilomètres.
- Si le candidat se voit attribuer une bourse de l'enseignement supérieur, quel qu'en soit le montant ou l'échelon de celle-ci, le candidat est considéré comme répondant à ce critère d'éligibilité requis par le Fond'Actions Jeunes dans l'Appel à Candidatures. Les autres conditions d'éligibilité ou d'inéligibilité aux bourses de l'enseignement supérieur ne s'appliquent pas pour pouvoir participer à l'appel à candidatures** (ex : limitation à 28 ans, non inscription à Pôle Emploi...). La qualité d'étudiant boursier n'est donc pas exigée pour pouvoir candidater.
3. Le candidat doit être âgé de 18 à 30 ans révolus et être titulaire du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent au début de la formation pour laquelle il est sélectionné. À défaut, OpenClassrooms pourra évaluer les compétences du candidat par un test de positionnement propre aux conditions d'accès et «Pré-requis» de la formation envisagée par le candidat ;
 4. Le candidat doit être disponible pour suivre la formation, se donner les moyens de réussir avec l'accompagnement d'OpenClassrooms et être motivé pour projeter son avenir sur le territoire d'intervention du Fond'Actions Jeunes (départements 12, 46, 81, 82) ;
 5. La date et l'heure de l'enregistrement de la candidature fera foi en dernier ressort, pour départager en cas d'égalité de classement de plusieurs candidats, celui qui sera retenu, selon le principe « 1^{er} arrivé, 1^{er} servi ».

Les critères 1 à 3, s'ils ne sont pas remplis, sont strictement exclusifs de toute candidature. Ils devront être satisfaits pour pouvoir être éligible au présent appel à candidatures.

Les services d'OpenClassrooms, spécialiste de la formation en ligne, opèreront pour le compte du Fond'Actions Jeunes et ce, quel que soit le canal de candidature utilisé, à la qualification de chacun des dossiers de candidature sur la base des éléments déclarés par les candidats, des pièces justificatives fournies ou encore dans certaines situations à des entretiens téléphoniques avec les candidats.

L'ensemble des critères retenus et la qualification des dossiers de candidature ainsi opérée, contribuera à l'identification des exclusions et à la sélection des candidats selon des modalités propres au Fonds et visant à favoriser équité et objectivité, ciblant une diversité de candidatures présentant les plus forts besoins d'accompagnement.

À cet égard, un des objectifs du Fond'Actions Jeunes est de contribuer à une meilleure égalité des chances. À cet égard, le Fonds sera particulièrement vigilant aux situations spécifiques de certaines populations, comme :

- ✓ Les jeunes en situation financière et/ou sociale difficile,
- ✓ Les jeunes issus de quartiers difficiles ou de zones rurales éloignées des centres universitaires ou de formation ;

- ✓ Les demandeurs d'emplois ;
- ✓ Les personnes reconnues handicapés par la CDAPH....

Le choix définitif des candidats sélectionnés dans le cadre de cet appel à candidatures sera opéré en regard de l'ensemble de ces éléments, et présenté à validation définitive du Conseil d'Administration du Fonds qui suivra la candidature. Il est à noter que la qualification des candidatures opérée par OpenClassrooms est une aide à la sélection des candidats et ne saurait ni s'imposer strictement au Conseil d'Administration du Fonds, ni être communiqué en dehors de ses délibérations.

C. Les modalités de candidature et de sélection

L'appel à candidatures sera ouvert du 31 octobre 2023 - 18h00 au 25 juin 2024 – 18h00 (cf. chapitre calendrier de l'Appel à Candidatures) à partir du site : <https://fondactions-canmp.com>

Les seules candidatures prises en compte seront celles exprimées via ce site et le bouton "JE CANDIDATE". Toute autre candidature hors ce canal ou hors délais ne sera pas prise en compte. Seuls les dossiers complets répondant aux critères du présent règlement et du formulaire de candidature seront examinés. Tout dossier incomplet sera écarté. Aucun dossier ne pourra être remis oralement, sous format papier ou en dehors de l'envoi par le canal numérique susvisé.

Les candidatures répondant à l'ensemble des critères identifiés (avec fourniture de justificatifs et entretiens individuels), feront l'objet d'une qualification opérée par le partenaire OpenClassrooms qui est dûment mandaté par le Fonds pour contacter les candidats à cette fin. Cette qualification sera communiquée au Fond'Actions Jeunes pour la sélection finale des candidats, dans la limite des places disponibles et offertes telles que définies par le Conseil d'Administration du Fonds au titre du présent Appel à Candidatures.

Le Fond'Actions Jeunes présélectionnera des candidats à due concurrence des places disponibles et vérifiera l'adéquation des candidats présélectionnés au strict respect de l'ensemble des critères identifiés dans ce règlement.

Une seule place par personne sera admise pour le présent appel à candidatures. Les éventuelles candidatures de salariés du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées, Fondateur du fonds, seront naturellement écartées pour éviter tout éventuel conflit d'intérêt.

Les places résiduelles éventuellement disponibles et non directement attribuées pourront être proposées aux candidats éligibles et non présélectionnés ; y compris pour une formation à laquelle ils n'ont pas expressément candidaté.

Toutes les communications avec les candidats au cours du processus de qualification, de présélection, de sélection et en suivant s'opèreront via e-mail personnel et/ou téléphone tel qu'identifié dans le formulaire d'appel à candidatures rempli par le candidat. La vigilance des candidats est attirée sur la nécessaire réactivité à avoir en réponse aux sollicitations d'OpenClassrooms et/ou du Fond'Actions Jeunes, afin de se donner toutes les chances d'être sélectionné dans les meilleurs délais, selon leurs souhaits et situation individuelle.

La sélection définitive des candidats dont les dossiers complets seront conformes au présent règlement et qui seront désignés bénéficiaires, sera présentée au Conseil d'Administration du Fond'Actions Jeunes. En cas de discussion sur une ou plusieurs candidatures, les membres du Conseil d'Administration voteront à la majorité des présents pour désigner le bénéficiaire retenu. En cas de départage, la voix du Président primera.

D. Les pièces à fournir par les candidats

Un certain nombre de justificatifs seront exigés des candidats dans le cadre du process de traitement des candidatures et de sélection :

- Curriculum vitae à jour ⁽¹⁾
- Copie du dernier diplôme ⁽¹⁾
- Copie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, Passeport) ⁽¹⁾
- Copie d'un justificatif de domicile (électricité, gaz, opérateur téléphonique...) de moins de 3 mois ⁽¹⁾
- Attestation d'hébergement signée des parents si le candidat est logé chez eux ⁽¹⁾. Un modèle est fourni dans la Foire aux Questions intégrée sur le site de candidatures
- Justificatifs de revenus (avis fiscal de 2023 du foyer fiscal de rattachement, autres justificatifs éventuels...) ⁽¹⁾
- Attestation sur l'honneur des Parents spécifiant le nombre d'enfants fiscalement à charge, dont le nombre d'enfants en études supérieures ⁽¹⁾. Un modèle est fourni dans la Foire aux Questions intégrée sur le site de candidatures
- Autres justificatifs justifiant la situation personnelle du candidat (livret de famille...)
- Carte handicapé CDAPH
- Justificatif d'inscription à Pôle Emploi et/ou à la Mission Locale pour l'Emploi
- Lettre d'engagement du candidat sélectionné ⁽¹⁾

(1) Justificatifs obligatoires pour tous les dossiers de candidatures. Les autres justificatifs pourront être demandés en fonction des situations individuelles des candidats. Dès lors qu'ils seront indiqués comme nécessaires pour le traitement du dossier dans le processus de sélection des candidatures, ils revêtiront le même caractère obligatoire pour la validité du dossier.

Tout défaut de production des justificatifs, non justification réelle et sérieuse aux vérifications opérées par OpenClassrooms ou le Fonds, donneront lieu à exclusion d'office de la candidature.

Le présent Appel à Candidatures recueille des données personnelles instruites par les organisations qui l'opèrent. Au regard du Règlement Général à la Protection des données (RGPD) :

- ✓ les services d'OpenClassrooms, 7 Cité Paradis, 75010 Paris France ;
 - ✓ le Fond'Actions Jeunes du CA NMP, 219 avenue François Verdier à 81 000 ALBI cedex 01 ;
- sont co-responsables de traitement en matière de traitement de données personnelles. Ils assurent leur conformité avec le RGPD dans le cadre du contrat de prestation de service en date du 4 mai 2020 le prévoyant en référence notamment à l'article 26 du RGPD.

Pour toute question relative au traitement des données personnelles effectué dans le cadre de cette demande, vous pouvez contacter en écrivant aux adresses mails suivantes, le :

- ✓ Data Protection Officer d'OpenClassrooms : data-protection@openclassrooms.com
- ✓ Délégué Général du Fond'Actions Jeunes : contact@fondactions-canmp.fr

E. Le calendrier de l'Appel à Projet

- ✓ Candidatures ouvertes du mardi 31/10/23 à 18h00 au mardi 25/06/2024 à 18h00 ⁽²⁾
- ✓ Jalons de sélection et d'information des candidats : au fil de l'eau des candidatures, selon les délais maximum indicatifs suivants :
 - J+10 : qualification des candidatures, récupération des derniers justificatifs pour la complétude du dossier et entretiens éventuels avec les candidats (opérations effectuées par OpenClassrooms et/ou le Fond'Actions Jeunes) ;
 - J+15 : information des résultats aux candidats ne remplissant pas les critères d'éligibilité ;
 - J+20 : annonce des résultats aux candidats sélectionnés ;
 - En suivant (selon convention entre le candidat sélectionné et OpenClassrooms), formalités d'inscription sur la plateforme de formation pour lancement des formations.

(2) Période programmée à titre prévisionnel et pouvant être ajustée sans préavis par le Fond'Actions Jeunes hors toutes indications que celles figurant spécifiquement sur le site de candidatures <https://fondactions-canmp.com> ou pouvant être communiquées individuellement aux candidats par e-mail personnel tel qu'identifié dans le formulaire d'appel à candidatures. En regard du nombre de places offertes, si dès avant la date de fin programmée du 25/06/2024, le nombre de candidatures venait à dépasser les 50 candidats, le Fond'Actions Jeunes pourra clôturer l'appel à candidatures, sans préavis particulier à l'intention du public hors toutes indications que celles figurant spécifiquement sur le site <https://fondactions-canmp.com>.

III. DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre du présent règlement, le candidat participant à l'Appel à Candidatures est informé qu'il pourra être sollicité par le Fond'Actions Jeunes, pour autoriser celui-ci, à titre non exclusif, gratuit et pour la durée du présent Appel à Candidatures pouvant aller jusqu'à l'obtention des diplômes et certifications attribuées dans le cadre de sa mise en œuvre, à faire état et usage sur les supports de communication, du droit à l'image que le candidat concèdera au Fond'Actions Jeunes par acte séparé.

D'ores et déjà et si le candidat participant lui concède ce droit, le Fond'Actions Jeunes reconnaît que l'usage de l'image qui lui sera ainsi concédé, ne lui confèrera aucun droit d'utilisation en dehors du cadre qui sera défini à l'acte visé ci-dessus. Les candidats participants sont informés que l'intégralité des droits détenus ou exploités qui seront concédés par acte séparé, demeureront leur propriété exclusive.

Les candidats participants sélectionnés par le Fond'Actions Jeunes, accepteront ainsi par acte séparé, qu'une communication relative à leur participation à l'Appel à Candidatures et sur les résultats de celui-ci, comme de leur parcours de formation vers l'emploi qu'ils auront suivi, soit réalisée. A cet effet, et après acceptation de l'acte de cession de droit à l'image, leur parcours et les résultats issus du présent Appel à Candidatures pourront être présentés par le Fond'Actions Jeunes sur son site internet, ainsi que sur les réseaux sociaux. L'acte de cession de droit à l'image, précisera qu'ils pourront à tout moment réfuter l'utilisation de celle-ci, sur simple demande adressée par courriel à contact@fondactions-canmp.fr ou par courrier postal à l'attention du Délégué Général du Fond'Actions Jeunes, sis 219 avenue François Verdier, 81 000 ALBI cedex 01.

IV. INFORMATIQUE ET LIBERTES

Le Fond'Actions Jeunes, sis 219 avenue François Verdier, 81 000 ALBI cedex 01, en sa qualité de responsable de traitement s'engage au strict respect de la législation en vigueur concernant le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel des Participants. Ainsi le Fond'Actions Jeunes déclare tenir à jour un registre des traitements mis en œuvre et a effectué les formalités relatives à la collecte et au traitement des données personnelles au titre du présent service.

Nature et finalité des données collectées

Le terme « Données Personnelles » désigne l'ensemble des informations nominatives ou non permettant d'identifier directement ou indirectement une personne concernée par le traitement des données. Le terme « traitement » désigne toute opération ou tout ensemble d'opérations effectués ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués à des données ou des ensembles de données à caractère personnel. Le Fond'Actions Jeunes, en tant que responsable du traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion et le suivi de l'Appel à Projet pour aboutir au final à la sélection de candidats à formation qui en ont le plus besoin et à qui il souhaite offrir ces formations. Ce traitement est fondé sur l'intérêt légitime du Fond'Actions Jeunes d'apprécier les qualités des candidats. Les données ainsi collectées sont destinées aux services concernés du Fond'Actions Jeunes et de ses prestataires, dont la société OpenClassrooms et tous autres partenaires figurant sur le site du Fond'Actions Jeunes. Ceux-ci sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser ces données qu'en conformité avec les dispositions contractuelles les liant et la législation applicable. Les données personnelles sont susceptibles d'être conservées pendant la durée de l'Appel à Candidatures augmenté de toutes prescriptions légales.

Exercice des droits des candidats

Conformément à la législation en vigueur, les candidats ont la possibilité d'exercer leurs droits pour accéder, rectifier, effacer les données, limiter les traitements, s'y opposer. Ils peuvent également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de leurs données à caractère personnel après leur décès. Ces droits s'exercent soit par courrier électronique adressé à contact@fondactions-canmp.fr ou par courrier postal à l'attention du Délégué Général du Fond'Actions Jeunes sis 219, avenue François Verdier, 81 000 ALBI cedex 01, accompagné d'une copie d'un titre d'identité. Vous pouvez également adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS Cedex 08.

Sécurité des données

Le responsable de traitement prend l'ensemble des mesures nécessaires à la sécurité, à l'intégrité et à la confidentialité des données. Il met en place un signalement des incidents ayant un impact sur les données au profit des personnes concernées dans le délai légal à compter de sa connaissance dudit incident.

V. CLAUSES ETHIQUES, AMBITIONS PARTAGEES ET ENGAGEMENTS

A. Déclarations

- ✓ La participation à l'Appel à Projet par les candidats participants suppose l'acceptation sans réserve du présent règlement.
- ✓ Le candidat bénéficiaire reconnaît avoir pris connaissance et adhérer sans réserve aux engagements du Fond'Actions Jeunes en matière d'éthique, de déontologie, de conformité tels qu'ils sont notamment reproduits dans ces articles.
- ✓ Le candidat bénéficiaire déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale pour des faits de corruption, blanchiment d'argent et autres infractions pouvant porter atteinte d'une façon ou d'une autre au Fond'Actions Jeunes ou à son Fondateur.

B. Engagements

- ✓ Le candidat bénéficiaire s'engage irrévocablement à fournir au Fond'Actions Jeunes et/ou à ses conseils tous documents permettant au Fonds d'exercer les contrôles de validité des candidatures.
- ✓ Le candidat bénéficiaire pour atteindre les objectifs et ambition communes de réussite, s'engage à tenir compte de ce que la bonne fin de la formation ou dispositif d'accompagnement formation offerts, nécessitent un engagement personnel conséquent de sa part pouvant ainsi l'aider à projeter un avenir vers l'emploi sur l'un des quatre départements d'intervention du Fonds.
- ✓ Le candidat bénéficiaire s'engage à communiquer au Fond'Actions Jeunes et dans les meilleurs délais, tout changement de situation ou difficulté rencontrée et pouvant avoir un impact direct ou indirect sur sa capacité à suivre, voire à réussir, la formation ou dispositif d'accompagnement formation pour la(le)quelle il a été sélectionné par le Fonds et qui lui est ainsi offerte.
- ✓ Le candidat bénéficiaire s'engage à communiquer au Fond'Actions Jeunes l'évolution de son parcours personnel et professionnel en ce qu'il a été influencé par l'accompagnement apporté par le dispositif mis en force ou impulsé par le Fonds.

C. Échanges d'informations

- ✓ Le candidat bénéficiaire et le Fond'Actions Jeunes s'engagent à s'informer mutuellement par e-mail ou plus directement via le Délégué Général du Fonds, afin de partager toutes difficultés techniques, déontologiques ou autres, relatives à la mise en œuvre des formations ou dispositif d'accompagnement formation, ou des conditions propres à l'exécution et aux suites données à cet Appel à Candidatures.

CONTACT :

Pour toute question ou renseignement relatif à cet Appel à Candidatures, vous pouvez vous adresser à :

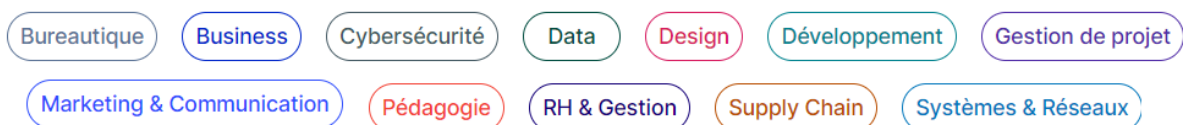
Monsieur le Délégué Général du
Fond'Actions Jeunes du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées

Adresse postale : 219, avenue François Verdier
81 000 ALBI cedex 01

@-mail : contact@fondactions-canmp.fr

ANNEXE : LISTE DES FORMATIONS DIPLÔMANTES OFFERTES

L'ensemble du catalogue de formations proposé par OpenClassrooms sur les thématiques suivantes :



et telles que figurant sur le lien internet <https://openclassrooms.com/fr/paths>, sont accessibles aux candidats :

Liste des Formations ouvertes à candidatures, au 20/10/2023 (Susceptible d'évolution – se référer au catalogue en vigueur sur le site OpenClassrooms https://openclassrooms.com/fr/paths)	Durée de la formation (en heures)
Formateur responsable de projets pédagogiques	2 000
Développeur web	1 000
Technicien Informatique	1 000
Conseiller en Évolution Professionnelle	1 000
Développeur d'application - Python	2 000
Data Analyst	2 000
Passeport numérique	500
Ingénieur responsable pédagogique	1 000
Développeur d'application - JavaScript React	2 000
Développeur d'application - iOS	1 875
UX Designer	2 010
Responsable Learning & Development	2 000
Intégrateur web	1 125
Data Scientist	1 500
Ingénieur IA	2 000
Ingénieur Machine Learning	1 000
Chef de projet digital	1 875
Administrateur systèmes, réseaux et sécurité	2 010
Chef de Projet Marketing	1 875
Community Manager	1 500
Product Manager	2 000
Développeur d'application - Android	1 875
Développeur d'application - PHP/Symfony	1 875
Attaché commercial	1 000
Développeur d'application - Java	2 000
Développeur WordPress	1 125

Responsable de Projet Cybersécurité et SI	2 000
Architecte Logiciel	2 750
Business Intelligence Analyst	1 512
Manager opérationnel	2 550
Responsable en sécurité des systèmes d'information	2 837
Développeur Salesforce	2 000
Brand Manager	1 875
Créateur d'entreprise	675
CléA Numérique - Compétences numériques professionnelles fondamentales	325
Supply Chain Analyst	1 500

NB :

1. Le niveau, la difficulté, les pré-requis pour postuler, la durée de formation, ainsi que le détail du programme de formation sont accessibles pour chacune des formations offertes, sur le site OpenClassrooms : <https://openclassrooms.com/fr/paths>
2. Toutes les fiches de certification professionnelle enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) par décision de France compétences, sont accessibles à partir du lien suivant : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/ en se munissant du code NSF, du niveau de qualification et du libellé de la formation, telle que figurant sur la fiche du programme de la formation considérée accessible sur le site OpenClassrooms : <https://openclassrooms.com/fr/paths>